



Revue de presse



Dimanche 24 Avril 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Algérie-Arabie Saoudite: renforcer les relations économiques et financières



Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, Abdullah Bin Nasser Al Bussairy, avec lequel il a évoqué les perspectives du renforcement des relations bilatérales dans les domaines économiques et financiers, a indiqué le ministère dans un communiqué.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Président Tebboune: tout remaniement ministériel doit être "efficace"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, samedi soir, que tout remaniement ministériel doit répondre au critère de l'"efficacité" afin de parvenir à une mise en œuvre rapide des décisions prises en Conseil des ministres.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Révision des subventions publiques: une commission nationale constituée vers fin mai

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a annoncé, samedi soir, la constitution, vers fin mai prochain, d'une commission nationale chargée de la révision des subventions publiques en vue de passer de subventions généralisées vers des subventions orientées aux véritables bénéficiaires, et ce, avec l'association de l'ensemble des parties prenantes.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Président Tebboune: des augmentations des salaires et de l'allocation chômage dès janvier 2023

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a annoncé des augmentations des salaires et de l'allocation chômage devant entrer en vigueur début 2023. Dans des extraits de sa rencontre périodique avec les représentants de la presse nationale qui sera diffusée samedi soir sur les chaînes de la télévision et de la radio nationales, le Président Tebboune a tenu à rassurer la classe ouvrière qu'"une augmentation des salaires et de l'allocation chômage interviendra d'ici la fin de l'année et entrera en vigueur début janvier 2023", affirmant attendre "les résultats définitifs des recettes nationales devant être réalisées à fin 2022".

Raouya évoque avec l'ambassadeur saoudien le renforcement des relations bilatérales

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, Abdullah Bin Nasser Al Bussairy, avec lequel il a évoqué les perspectives du renforcement des relations bilatérales dans les domaines économiques et financiers, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Raouya a passé en revue, à cette occasion, avec son interlocuteur "les différents aspects des relations économiques et financières bilatérales, ainsi que les voies et moyens de leur renforcement, notamment à la lumière des perspectives qui se sont dessinées à la faveur de la visite d'Etat effectuée par le président de la République en Arabie Saoudite en février 2020", selon la même source.

Tout en se félicitant des relations "fraternelles et cordiales" entretenues entre les deux pays, il a été établi qu'"un important potentiel de coopération et de partenariat demeure inexploité", explique le ministère.

Aussi, il a été convenu "d'oeuvrer conjointement pour donner une nouvelle impulsion à la coopération économique et financière bilatérale en mettant à profit les grandes potentialités de partenariat dans les différents secteurs", lit-on dans le communiqué.

Les échanges à cet égard, ont permis, par ailleurs, "d'identifier un nombre de pistes à explorer pour renforcer ces relations et leur donner une plus grande vigueur", conclut le ministère.



Algérie-Arabie Saoudite : Raouya reçoit l'ambassadeur saoudien

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu, ce jeudi à Alger, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, Abdullah Bin Nasser Al Bussairy, avec lequel il a évoqué les perspectives du renforcement des relations bilatérales dans les domaines économiques et financiers, a indiqué le ministère dans un communiqué.

DZAIR SCOOP

Algérie-Arabie saoudite : renforcement des relations économiques et financières



Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu jeudi en Arabie saoudite l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah Bin Nasser Al Bussairy, avec qui il a évoqué les perspectives de renforcement des relations bilatérales en termes de ressources économiques et financières, a indiqué le ministère. une déclaration. déclaration.



Coopération : Raouya rencontre l'ambassadeur saoudien



Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah Bin Nasser Al Bussairy, avec lequel il a évoqué les perspectives du renforcement des relations bilatérales dans les domaines économique et financier, a indiqué le ministère dans un communiqué.



FMI, Insécurité alimentaire : L'Algérie appelle à soutenir les pays en développement

Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Rosthom Fadli, a appelé le Fonds monétaire international (FMI) à aider les pays membres, notamment les pays en voie de développement, à faire face aux retombées de la crise en Ukraine, soulignant qu'une action internationale est nécessaire pour prévenir l'insécurité alimentaire.



Tebboune préside un Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, présidera, aujourd'hui, une réunion du Conseil des ministres. Selon le contenu du communiqué de la présidence de la République, la réunion sera consacrée «à l'examen, l'adoption et le suivi de projets de loi et d'exposés relatifs aux secteurs de l'énergie, l'industrie, la communication, la santé, les transports, et les ressources en eau et la sécurité hydrique».



GRÈVE DES 26 ET 27 AVRIL POUR LE POUVOIR D'ACHAT : Bras de fer entre le ministère du Travail et les syndicats

A moins de quatre jours de la grève générale à laquelle ont appelé une trentaine d'organisations autonomes formant la Confédération des syndicats algériens (CSA), un bras de fer est engagé entre le gouvernement et les initiateurs. Guerre des déclarations ! A moins de quatre jours de la grève générale à laquelle ont appelé une trentaine d'organisations autonomes formant la Confédération des syndicats algériens (CSA), un bras de fer est engagé entre le gouvernement et les initiateurs. En effet, après avoir observé le silence sur les revendications des syndicats pendant plusieurs jours, l'Exécutif réagit par le biais du ministère du Travail.

Dans un communiqué rendu public jeudi dernier, le département de Youcef Cherfa déclare que ce mouvement programmé pour les 26 et 27 avril «n'est pas légal», car les initiateurs «ne sont pas en conformité avec la loi en vigueur». «Ces derniers jours, la diffusion de communiqués par voie de presse et sur les réseaux sociaux émanent de certaines organisations syndicales activant principalement dans la Fonction publique, regroupées au nom d'une coordination dénommée Syndicats algériens du secteur de la Fonction publique (SASFP) et d'une organisation dénommée la Confédération des syndicats algériens (CSA). Selon ces communiqués, ces organisations syndicales envisagent d'organiser un mouvement de contestation pour revendiquer notamment l'amélioration du pouvoir d'achat», rappelle le ministère dans son communiqué, largement diffusé par des médias qui n'avaient pas pourtant annoncé la décision des syndicats initiateurs de cette grève.

Pour le ministère du Travail, «la Confédération des syndicats algériens n'a pas reçu à ce jour le récépissé d'enregistrement de sa déclaration de constitution lui permettant d'activer légalement, et ce, pour non-conformité du dossier aux dispositions de la loi n° 90-14 du 2 juin 1990, modifiée et complétée, relative aux modalités d'exercice du droit syndical». Selon la même source, «la SASFP n'est pas une organisation syndicale reconnue au sens des dispositions de la loi n° 90-14 suscitée et, par conséquent, tout mouvement initié par cette coordination est une violation des dispositions légales en vigueur en matière d'exercice du droit syndical». Selon le ministère du Travail, «l'appel à la grève, impliquant inmanquablement un ralentissement de l'activité économique et pouvant porter atteinte aux besoins essentiels de notre société, ne peut être favorable à la recherche de la consolidation et du renforcement de la préservation d'un climat social serein et d'un dialogue social véritablement inclusif, dans lequel se déroulent et s'exécutent les devoirs et obligations des parties à la relation de travail, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires la régissant».

«LES PRÉAVIS DE GRÈVE DÉPOSÉS INDIVIDUELLEMENT»

Reconnaissant que l'exercice du droit de grève «est consacré dans la Constitution et encadré par les dispositions de la loi n° 90-02 du 6 février 1990», le ministère estime que le recours au débrayage doit intervenir «dans le respect de la procédure légale, notamment après épuisement des procédures préalables de prévention des conflits collectifs, dont la conciliation et la médiation». Ce faisant, le ministère du Travail menace. «Les organisations syndicales concernées prendraient la responsabilité, soit d'appeler les travailleurs et les fonctionnaires à une grève nationale solidaire contraire aux dispositions de la loi, soit de commettre des actions de contestation se traduisant par une atteinte à la liberté de travail et à la continuité des services publics.

Ces actions pourraient donner lieu à la prise de mesures conformément à la réglementation», lit-on dans ce document. Contacté hier, Boualem Amoura, secrétaire général du syndicat agréé Satef et coordinateur de la CSA, fournit des précisions : «De prime abord, l'appel à la grève a été lancé par des syndicats agréés et non pas par la CSA. Les préavis de grève sont déposés aux noms des syndicats, chacun dans son secteur.»

Tout en se montrant étonné par «le fait que c'est le ministère du Travail qui réagit alors que la question du pouvoir d'achat concerne le gouvernement», Boualem Amoura rappelle qu'«aucune réunion n'a été tenue sur l'objet de la grève par le Premier ministre».

«DÉCEPTION DU MONDE DU TRAVAIL»

«Où est ce dialogue ? J'invite le ministre du Travail à relire la Constitution, la loi 90-14 qui vient d'être amendée et la loi 90-02 relative au conflit du travail. De plus, comment tenir une réunion de conciliation avant le dépôt de préavis de grève ?» demande-t-il, affirmant que le gouvernement a été affolé par le fait que le mouvement de grève a connu l'adhésion de huit fédérations de l'UGTA.

Concernant l'agrément de la CSA, Boualem Amoura rappelle qu'«une demande a été introduite en 2018, mais elle est restée sans réponse». «Avec la révision de la loi sur les syndicats, nous avons décidé d'introduire un nouveau dossier. Mais la promulgation du nouveau texte n'a toujours pas eu lieu, alors qu'il a été adopté par les deux Chambres du Parlement depuis un mois», explique-t-il. Ce mouvement de grève, a-t-il rappelé, devait avoir lieu en octobre 2021, **«mais avec l'annonce de la suppression de l'IRG, les travailleurs ont décidé de patienter.** Mais en janvier dernier, ils ont découvert qu'ils ne gagnent presque rien. Il y a eu ensuite l'annonce de la révision du point indiciaire. Et là aussi, la déception du monde du travail est grande. Les maigres augmentations ont déjà été englouties par l'inflation».



L'OPEP RÉPOND AU FMI : «C'est la géopolitique qui fait grimper les prix du pétrole»

Une réponse qui sonne comme une fin de non-recevoir renouvelée aux demandes pressantes des pays occidentaux menés par les Etats-Unis, qui ne cessent de faire pression sur l'alliance OPEP+ pour l'amener, d'une part, à se désolidariser avec la Russie et à prendre, d'autre part, des mesures pour augmenter l'offre de pétrole sur le marché afin de faire baisser les cours de l'or noir. A environ deux semaines de sa prochaine réunion d'évaluation de sa stratégie pétrolière, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) donne une fois de plus des indices sur son intransigeance sur le maintien de sa politique, exécutée depuis des mois, pour rééquilibrer le marché selon les fondamentaux, et dans l'intérêt des pays producteurs et de l'économie mondiale, et non en fonction de facteurs conjoncturels liés à la géopolitique.

Dans une réponse à une analyse du FMI sur la situation du marché pétrolier, l'OPEP a déclaré jeudi au comité directeur du Fonds monétaire international que la flambée des prix du pétrole était en grande partie due à aux facteurs géopolitiques liés au déclenchement de la crise ukrainienne. Une réponse qui sonne comme une fin de nonrecevoir renouvelée aux demandes pressantes des pays occidentaux menés par les Etats-Unis, qui ne cessent de faire pression sur l'alliance OPEP+ pour l'amener d'une part à se désolidariser avec la Russie et à prendre d'autre part des mesures pour augmenter l'offre de pétrole sur le marché afin de faire baisser les cours de l'or noir.

Dans une déclaration au Comité monétaire et financier international (CMFI) répercutée par Reuters, l'OPEP – qui a noté que le prix du brut Brent s'était établi en moyenne à près de 98 dollars le baril au premier trimestre de cette année, en hausse d'environ 18 dollars par rapport aux trois derniers mois de 2021 – a déclaré que les prix du pétrole ont augmenté, en particulier en mars de cette année, «principalement en raison de l'escalade des tensions géopolitiques en Europe de l'Est et des inquiétudes que cela pourrait entraîner d'importantes pénuries d'approvisionnement en pétrole, au milieu de bouleversements commerciaux».

L'OPEP a également souligné l'impact négatif à court terme de la crise ukrainienne et de la pandémie en cours, ajoutant : «La forte hausse des prix des matières premières, combinée aux goulots d'étranglement persistants de la chaîne d'approvisionnement et aux contraintes logistiques liées à la Covid-19, alimente une inflation mondiale déjà élevée.» L'OPEP a déclaré en outre que l'alliance avait montré son engagement à veiller à ce que les fondamentaux de l'offre et de la demande de pétrole soient en équilibre pendant la crise ukrainienne afin de soutenir l'économie mondiale.

Elle devrait ainsi se baser uniquement sur les fondamentaux pour ajuster sa production, même si les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) souhaitent que les plus gros pays producteurs de l'OPEP poussent à pomper plus de pétrole pour faire chuter les prix, qui ont atteint un sommet de 14 ans au-dessus de 139 dollars le mois dernier, après la décision de Washington et de Bruxelles d'imposer des sanctions à Moscou suite à son conflit avec l'Ukraine. L'OPEP+, qui comprend l'OPEP et d'autres producteurs, dont la Russie, augmentera la production d'environ 432 000 barils par jour en mai, dans le cadre d'un dénouement progressif des réductions de production effectuées au pire de la pandémie de Covid-19.

Le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé mardi ses prévisions de croissance économique mondiale de près d'un point de pourcentage, citant la guerre de la Russie en Ukraine et avertissant que l'inflation était désormais un «danger clair et présent» pour de nombreux pays. La guerre devrait encore augmenter l'inflation, a déclaré le FMI dans ses dernières «Perspectives de l'économie mondiale», avertissant qu'un nouveau durcissement des sanctions occidentales contre la Russie pour cibler les exportations d'énergie entraînerait une autre baisse importante de la production mondiale.

La hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et d'autres biens pourrait déclencher des troubles sociaux, en particulier dans les pays en développement vulnérables, a encore souligné le FMI. Abaissant ses prévisions pour la deuxième fois cette année, le FMI a déclaré qu'il prévoyait désormais une croissance mondiale de 3,6% en 2022 et 2023, soit une baisse de 0,8 et 0,2 point de pourcentage, respectivement, par rapport à ses prévisions de janvier. La croissance mondiale à moyen terme devrait baisser à environ 3,3%, contre une moyenne de 4,1% sur la période 2004-2013, et une croissance de 6,1% en 2021.

Le FMI a indiqué en outre avoir revu à la baisse ses perspectives à moyen terme pour tous les groupes de pays, à l'exception des exportateurs de matières premières, qui bénéficient de la flambée des prix de l'énergie et de l'alimentation.

MOHAMED SAMI AGLI. Président de la CAPC : «Les réformes ne sont pas un choix mais une obligation»

Le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) parle dans cet entretien des blocages qui empêchent la relance de l'économie nationale, aborde les retards dans la mise en place des lois qui encadrent l'économie et demande à placer l'entreprise au centre de toutes les préoccupations

Après plus de deux ans de Covid-19, est venue la guerre en Ukraine. 2019 était une année blanche pour l'économie nationale. Cette dernière est sévèrement impactée par trois années de crise. Des mesures ont été prises pour sauver ce qu'il y a à sauver. Quels effets ont eu ces mesures sur l'entreprise ?

A l'instar de tous les pays de la planète, nous avons eu à subir plusieurs crises qui se sont accumulées. Il y a plus de deux ans, personne n'imaginait alors que la crise sanitaire allait durer tout ce temps. Elle a impacté énormément la population déjà. Elle a impacté l'économie, les entreprises, les employés et le pouvoir d'achat. L'Algérie a une particularité un peu plus complexe, car l'année qui a précédé la crise sanitaire était une année de crise politique qui a mis évidemment dans l'incertitude les chefs d'entreprises et l'investissement. C'était une année de crise : il y avait des chantiers et des usines à l'arrêt. Il fallait, en effet, réagir, en cherchant des solutions d'urgence. Chacun l'avait fait à sa manière dans son entreprise. Beaucoup de travail a été fait pour résister et assurer la survie du tissu économique. Des actions de solidarité ont été réalisées de manières spontanées, entre employeurs et employés pour assurer la continuité de l'activité.

On a appris à travailler à distance avec l'alternative qu'offre la digitalisation. Le télétravail s'est imposé. Mais aujourd'hui, les dégâts sont là. La crise économique a impacté énormément des entreprises, surtout les TPE et PME. Ceux qui s'en sont sortis gagnants, car cette grave crise a eu des effets dévastateurs sur l'entreprise, ce sont les acteurs de l'informel qui ne sont soumis à aucun engagement envers l'administration fiscale ou autre.

Il y a des mesures de sauvetage, et de soutien qui ont été prises. En tant qu'organisation patronale, nous avons accompli notre rôle à force de propositions. On en avait soumis plusieurs au gouvernement pour d'abord un traitement d'urgence du sauvetage de l'entreprise et la préservation des acquis et ensuite des propositions pour la relance économique. Bien évidemment des choses ont été faites, d'autres n'ont pas été réalisées. Et d'autres encore se sont avérées insuffisantes. Les mesures qui ont été prises ont-elles eu un effet sur l'entreprise ? Ont-elles été suffisantes ?

Est-ce que cela a eu un effet ? Bien évidemment oui. On a allégé un peu la trésorerie de l'entreprise en décalant le paiement des impôts et en ajournant le remboursement des crédits. Seulement, elle s'en sort plus endettée. C'est pour cela que dans nos sorties médiatiques, on a demandé une amnistie fiscale. Pas pour tous, mais au bénéfice d'une certaine catégorie d'entreprises. Il y a des TPE, et des PME, des entreprises relevant du secteur du BTPH, des entreprises qui travaillent dans le tourisme et dont les services n'ont plus la capacité de se relever. Le cumul des engagements fiscaux et parafiscaux et les charges patronales les ont mises à genoux. Les décalages se sont, en fait, des dettes qui se cumulent. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si elles sont en mesure de payer cette dette ? C'est pour cela que la réalité de la situation économique impose un traitement au cas par cas pour les différentes catégories d'entreprises qui ont été sévèrement impactées par la crise. L'année 2022 est celle de la relance économique.

Nous sommes complètement alignés sur cette perspective qui doit être traduite dans les faits en renforçant la capacité de l'entreprise à être acteur et non pas spectateur dans cet élan de renouveau et de relance économique. La priorité aujourd'hui c'est la préservation de l'emploi. Nous tous, employés et employeurs, acteurs du secteur économique, patronat et pouvoirs publics, devons réellement se concentrer pour un seul et unique but qui est la préservation de l'emploi et la préservation du pouvoir d'achat et la justice sociale.

On parle de l'année économique et de la relance à mettre en place. Pensez-vous que les opérateurs économiques sont suffisamment associés à la tâche ?

De toutes les façons, avec tous les retards qu'on a cumulés ces trois dernières années, les contraintes et des problèmes qu'on a vécus comme citoyen déjà, ensuite en tant que chef d'entreprise, ce n'est même pas une question de choix. C'est une obligation pour nous de mobiliser toutes les énergies pour relancer notre économie.

Pour ce qui nous concerne, on n'arrête pas de mettre l'accent sur cette prise de conscience collective, une communion autour de cet objectif, de cette volonté politique affichée par le premier responsable du pays, le président de la République. Donnons-nous alors toutes les chances pour qu'elle réussisse. La communauté économique a conscience du rôle qui lui incombe à présent. La mobilisation ne peut se faire bien entendu qu'avec l'accompagnement des pouvoirs publics pour donner toutes les chances aux opérateurs économiques de pouvoir se relancer et être encore une fois les vrais acteurs de ce changement.

Que faut-il pour relancer l'économie ? Quelles sont les mesures à prendre ?

Je pense qu'il faut rappeler l'importance de la confiance. Il est très important de mettre toutes les parties en confiance : acteurs économiques, administration et pouvoirs publics. Avec tout ce que nous avons vécu ces derniers temps, il faut qu'on arrête de diaboliser l'acteur économique. Il n'y a aucun pays dans le monde qui a réussi ce type de transition pour atteindre une situation de croissance et de développement sans mettre l'entreprise au centre de toutes les priorités. Le meilleur allié de l'entreprise est le président de la République qui ne cesse pas de la défendre contre les lourdeurs bureaucratiques.

Seulement, il est temps d'aller aux faits et débureaucratiser l'acte d'investir sur le terrain. Il n'est pas normal qu'on soit à la moitié de l'année 2022 et que nous n'ayons pas de visibilité sur le code de l'investissement. Il n'est pas normal qu'on n'ait pas aussi de visibilité sur le traitement du foncier industriel. Il n'est pas normal aussi qu'il n'y ait pas de visibilité sur la réforme bancaire qui est très attendue par toute la communauté économique algérienne ou internationale.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous permettre plus de perte de temps, la situation nous impose d'aller vite dans les réformes, d'aller vite dans la débureaucratiation de la gestion et de diminuer du temps d'administration dans la création de richesses. C'est une nécessité impérieuse de prendre conscience des enjeux. Le monde est en train de changer profondément, la compétition est féroce entre les pays et non pas entre les entreprises. Les enjeux et les défis sont énormes. Ils sont liés au rôle que peut jouer notre pays par rapport à sa position géographique, par rapport à la question de la colocalisation, à la coproduction, etc. On peut réussir ce pari mais à condition. Il faut assainir le climat des affaires en passant à la réforme administrative, à la réforme de l'arsenal juridique et réglementaire.

Le financement de l'économie et de l'investissement pose problème. Preuve en est la dernière sortie du gouverneur de la Banque d'Algérie, qui reprochait carrément aux banques de fermer les robinets devant l'acte d'investir...

La responsabilité impose que nous agissions avec beaucoup de conscience et je dirais même avec beaucoup de patriotisme économique, car nous sommes dans un monde où la compétition est féroce entre les pays. Si certains nous dépassent, c'est parce qu'ils ont réellement pris conscience de l'importance et de la priorité à donner au traitement des problèmes de l'entreprise et son accompagnement pour voir relancer et développer l'économie. L'entreprise doit être au centre de toutes les préoccupations. Bien sûr que chaque pays à ses propres spécificités, mais il y a un point commun aujourd'hui entre les modèles de réussite : c'est l'importance donnée à l'entreprise, et particulièrement au secteur privé. Ce dernier a d'ailleurs joué un rôle important dans la transformation de l'économie algérienne. C'est grâce aux PME et aux TPE qu'on arrive à avoir une économie plus ou moins diversifiée.

Prenons l'exemple du secteur agricole où le privé est l'acteur principal. Je pense qu'il faut réellement parler d'entreprises nationales dans les faits et se garder de faire la différence entre entreprise privée et entreprise publique. Il n'est pas normal que la Constitution stipule clairement que la loi les met sur un pied d'égalité, alors que dans les faits on constate parfois le contraire.

Le ministère de l'Industrie a annoncé, il y a quelque temps, la relance des entreprises publiques qui étaient à l'arrêt et celles qui avaient des difficultés de financement. Pensez-vous que ces mesures sont à même d'aider à la relance de l'économie nationale ?

Vous me renvoyez encore une fois à la question de la discrimination entre le public et le privé. Chaque responsable est comptable de son action. L'histoire retiendra ce qui a été bien fait et ce qui a été mal fait. Cette question il faut peut-être la soumettre aux politiques qui prennent des décisions, mais nous en qualité d'observateurs en tant que partenaire des

pouvoirs publics nous avons le devoir de dire la vérité. Nous avons le devoir de partager dans les faits les bonnes pratiques, les appuyer, les encourager et les défendre et bien entendu dénoncer ce qui ne fonctionne pas.

Aujourd'hui si le choix est porté sur le sauvetage des entreprises qui ont prouvé leur échec pendant vingt ou trente ans et revenir vers elles pour y injecter de la ressource alors que celle-ci peut être injectée ailleurs pour donner de meilleurs résultats, cela doit relever de la responsabilité de l'administration politico-économique qui décide des choix à faire. Mais l'économie en revanche est une science exacte. Elle ne fonctionne pas avec des sentiments ni avec du populisme. L'entreprise quand elle est viable fonctionne et donne des résultats et est source de richesse. Elle ne doit pas être un fardeau pour le Trésor public.

Pour rester encore dans le chapitre des décisions qui ont été prises en matière économique, quel effet a eu l'interdiction des exportations sur l'entreprise ?

C'est incompréhensible. On est d'accord sur l'interdiction qui toucherait quelques produits dits stratégiques. Mais pourquoi a-t-on généralisé la mesure à beaucoup de produits qui ne sont pas du tout stratégiques ? Les pouvoirs publics se doivent d'agir vite, parce qu'on est en train de perdre des acquis. L'exportation c'est des devises qui rentrent, ce sont des parts de marché préservées pendant longtemps, c'est un effort colossal qui a été consenti pour pouvoir se faire une place sur ces marchés. Déjà, on a peu d'acteurs dans l'exportation hors hydrocarbures. La logique aurait voulu que les exportateurs soient protégés et accompagnés pour renforcer leurs capacités d'exportation et faire gagner au pays un maximum de devises. Il faut éclaircir ce genre de mesures et ne pas tomber dans l'incompréhension. Quand il s'agissait d'interdire l'exportation des produits stratégiques pour renforcer les stocks, nous l'avons appuyé mais l'élargir c'est une erreur. On est encore une fois en train de faire des erreurs qui vont nous coûter très cher, parce que qu'on laisse la place à d'autres, aux concurrents.

Les marchés internationaux ne fonctionnent pas avec des sentiments et la préférence de l'origine des produits. Les concurrents ce sont des acteurs qui sont présents avec de meilleurs apports qualité-prix. Nous ne voulons pas que notre pays perde des parts de marché acquises par l'action et le travail acharné.

Ce n'est pas la seule décision prise par les pouvoirs publics sans vous associer. N'auraient-ils pas dû demander votre avis sur des décisions aussi importantes ?

L'agissement dans l'urgence a malheureusement ses impacts. On ne peut aujourd'hui travailler sans écouter les acteurs qui vivent les problèmes de l'entreprise au quotidien. Le président de la République a été clair à ce propos. Il nous a consultés l'année passée. On est consulté de manière régulière sur les questions importantes en matière économique.

Il y a des ministres qui construisent leur travail sur la concertation, il y en a d'autres qui font cavalier seul. On perd du temps dans la relance économique. Il s'agit du destin de tous les Algériens. Pouvoirs publics, patronats, organisations, associations, citoyens, on est tous du même côté. Je pense que parfois il y a certains qui oublient ce principe de base.

Notre souci est de travailler pour le pays, nous sommes mobilisés pour le pays. Pourtant le Président a dit à plusieurs reprises qu'il faut consulter les acteurs économiques. Il n'est pas normal aujourd'hui qu'on découvre des lois dans la presse. Ce n'est pas un jugement général sur tout le monde. Il y a des secteurs aujourd'hui qui ont compris l'importance de la concertation et qui travaillent la main dans la main avec les représentants des acteurs économiques dans le pays. Il y a malheureusement d'autres qui ne jugent pas utile d'apprécier notre rôle.

Le gouvernement a entamé une série de rencontres avec les organisations patronales. Vous-même, vous avez été reçu au Premier ministre jeudi dernier...

Dans cet élan, nous avons été invités par le Premier ministre pour une rencontre jeudi dernier. Une rencontre que l'on considère très importante. C'était un moment d'échange franc autour des problèmes que vit le chef d'entreprise algérien après cette période de Covid, et les trois années de crise que nous avons subies. Il faudra à présent prendre des mesures de sauvetage de l'entreprise en renforçant celles qui existent déjà. Il faut accompagner les opérateurs économiques dans la débureaucratization de l'acte d'investir, débloquer l'ensemble du cadre réglementaire régissant l'activité économique, à savoir le code de l'investissement, le foncier, l'adaptation de la loi sur la monnaie et le crédit à notre réalité économique, diminuer la pression fiscale et capter l'informel. Ce sont des sujets qu'on avait abordés. Encore une fois, c'est un échange que je considère franc.

On a partagé avec le Premier ministre l'inquiétude de nos entreprises qui souffrent de la crise économique depuis trois années. Cela a été aussi l'occasion de parler de la prospective et de l'avenir. Qu'est-ce qu'il faut faire pour être acteur et non pas spectateurs des changements qui bouleversent le monde sur le plan économique. Il faut élaborer des lois qui garantissent une stabilité au moins sur une période de 10 ans. Tous ces sujets ont été discutés avec le Premier ministre. Cela a été l'occasion également de lui remettre tous les documents qu'on a réalisés portant sur la sécurité alimentaire, l'investissement, la relance économique et la transition énergétique. L'heure est à la recherche de solutions, à la mobilisation pour relever les défis que nous vivons.

Les enjeux géopolitiques doivent nous inciter tous à fédérer nos efforts et travailler avec beaucoup de patriotisme. Le plan de relance économique doit réussir. Nos problèmes on les connaît, les diagnostics aussi. Si on veut amarrer l'Algérie au développement, la démarche doit reposer sur des changements profonds dans la pratique économique.



[Le juste milieu](#)

Avec la grève annoncée pour les 26 et 27 avril dans la fonction publique, tout le pays risque de débrayer jusqu'après les fêtes de l'Aïd. Si pour le ministère du Travail ces syndicats grévistes « ne peuvent pas activer conformément à la loi », le climat social, déjà tendu au sortir d'un Ramadhan éprouvant pour les ménages, risque de se dégrader dans une période supposée être (pour un temps !) celle des réjouissances et de fêtes familiales.



[Grève des 26 et 27 avril: Les syndicats maintiennent le cap](#)

Des syndicats autonomes de la fonction publique maintiennent leur décision d'observer une grève de deux jours, les 26 et 27 avril, pour exiger «des réponses et des mécanismes capables de préserver le pouvoir d'achat des travailleurs face à une flambée des prix sans précédent». Si le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a décrété la grève illégale du point de vue de la forme, les syndicats ayant appelé à la grève pensent qu'ils sont dans la légalité absolue. Leur argument repose sur le fait que chaque syndicat ayant participé à la réunion du 16 avril dernier au siège de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), a déposé individuellement son préavis de grève auprès de sa tutelle respective.



[Appel de la Confédération des syndicats algériens et la SASFP à une grève dans la Fonction publique : Les personnels et leurs représentants invités à rester vigilants](#)

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a réagi, avant-hier jeudi, en apportant des précisions sur la diffusion de communiqués émanant de certaines organisations syndicales activant principalement dans la Fonction publique et qui envisagent d'organiser un mouvement de contestation pour revendiquer notamment l'amélioration du pouvoir d'achat.

Salaires et allocation chômage : Le Président Tebboune annonce des augmentations dès janvier 2023

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé des augmentations des salaires et de l'allocation chômage devant entrer en vigueur début 2023.

Dans des extraits de sa rencontre périodique avec les représentants de la presse nationale qui sera diffusée samedi soir sur les chaînes de la télévision et de la radio nationales, le Président Tebboune a tenu à rassurer la classe ouvrière qu'« une augmentation des salaires et de l'allocation chômage interviendra d'ici la fin de l'année et entrera en vigueur début janvier 2023 », affirmant attendre « les résultats définitifs des recettes nationales devant être réalisées à fin 2022 ». Interrogé sur un éventuel remaniement ministériel, le président de la République dira que ce remaniement se fera « selon les résultats de chaque secteur », la norme étant le taux d'application des décisions prises en Conseil des ministres.

Concernant la lutte contre la spéculation illicite, le Président Tebboune rappellera l'existence de 160 minoteries soutenues par l'Etat qui au lieu de moudre le blé au profit du citoyen le vendent directement aux éleveurs de bétail.

Le Chef de l'Etat a cité pour exemple le cas d'une wilaya « approvisionnée à hauteur 40 quintaux par mois pour chaque citoyen », au moment où « la consommation du citoyen ne dépasse pas dans le meilleur des cas 40 kg par mois », rappelant au passage la décision prise récemment relative à l'interdiction de l'exportation des produits alimentaires. Sur la pénurie des matières essentielles, le Président Tebboune a affirmé que l'Inspection générale de la Présidence de la République « est entrain d'enquêter sur le pourquoi de cette pénurie qui ne devrait pas exister », soulignant qu'il ne s'agit pas de problème de financement, car « les fonds sont disponibles ».

راوية يتطرق مع السفير السعودي بالجزائر إلى تعزيز العلاقات الثنائية



استقبل وزير المالية، السيد عبد الرحمان راوية اليوم الخميس بالجزائر سفير مملكة العربية السعودية في الجزائر عبد الله بن ناصر البصيري الذي تطرق معه الى آفاق تعزيز العلاقات الثنائية في المجال الاقتصادي و المالي, حسبما افاد به بيان للوزارة.

وزير المالية والسفير السعودي بالجزائر يبحثان تعزيز العلاقات الثنائية



استقبل وزير المالية عبد الرحمان راوية، اليوم الخميس بالجزائر، سفير مملكة العربية السعودية في الجزائر عبد الله بن ناصر البصيري الذي تطرق معه إلى آفاق تعزيز العلاقات الثنائية في المجال الاقتصادي والمالي، حسب بيان للوزارة.

راوية يحدد مع السفير السعودي عددا من المجالات سيتم استغلالها من أجل تعزيز العلاقات بين البلدين



أجرى وزير المالية، عبد الرحمان راوية اليوم الخميس بالجزائر، مباحثات مع سفير المملكة العربية السعودية في الجزائر عبد الله بن ناصر البصيري، حيث تناولوا معا آفاق تعزيز العلاقات الثنائية في المجال الاقتصادي والمالي.

النهار
ONLINE

إيداع مفتش رئيسي للجمارك بالمطار الحبس بتهمة الرشوة

أمر رئيس محكمة الجناح بالدار البيضاء اليوم الخميس، بإيداع مفتش رئيسي لفرقة الجمارك بمطار هواري بومدين، رهن الحبس المؤقت بالمؤسسة العقابية بالحراش على ذمة التحقيق. ويتعلق الأمر بالمدعو "ف.سفيان"، حيث تم إيداعه الحبس، عن تهمة الرشوة وجهت له في إطار المتابعة القضائية.



الرئيس تبون: "تعديل وزارى مرتقب لهذه الأسباب"

كشف رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، خلال لقائه بالصحافة الجزائرية مساء السبت، عن تعديل وزارى قادم، سيمس وزراء، على أن يكون التعديل حسب معيارين أساسيين، أولهما الفشل في تأدية المهام وتطبيق قرارات مجلس الوزراء، وكذا "التلوث بممارسات العهد القديم".



يرأسها الوزير الأول وعضوية 19 وزارة : الحكومة تستحدث آلية جديدة لتحسين مناخ الأعمال

تحضر الحكومة لإطلاق آلية توجيه وتنسيق لتحسين مناخ الأعمال، تحت مسمى "اللجنة الوطنية لتحسين مناخ الأعمال" يتولى رئاستها الوزير الأول وعضوية 19 دائرة وزارية، إضافة إلى متدخلين آخرين، وتتولى اللجنة الإشراف وتنفيذ كل إجراء أو تدبير من شأنه تهيئة المناخ الملائم لممارسة الأنشطة الاقتصادية وتحسين جاذبية الاستثمار وتسهيل الإجراءات المرتبطة به.



محافظ بنك الجزائر: أزمة أوكرانيا أدت إلى ارتفاع أسعار المواد الغذائية عبر العالم

اعتبر محافظ بنك الجزائر رستم فاضلي أنّ أزمة أوكرانيا تسببت في ارتفاع حادّ لأسعار المواد الغذائية عبر العالم. جاء ذلك في كلمة ألقاها لدى مشاركته في اجتماعات الربيع، التي يعقدها صندوق النقد الدولي، ومجموعة محافظي مجالس مجموعة البنك الدولي.

PÉTROLE

Un baril à 180 dollars ?

Les interrogations, certes, se multiplient au sujet de la demande mondiale de pétrole pour les mois à venir, néanmoins elles ne sont pas moins nombreuses les hypothèses sur le prix que devrait atteindre le baril. Surtout si l'Union européenne agit pour imposer une interdiction complète et immédiate des importations de pétrole russe.

« Si l'UE intensifie les embargos dans le sixième lot de sanctions contre la Russie et décide d'imposer un embargo complet et immédiat sur le pétrole russe, alors les prix du Brent pourraient monter en flèche de 65% pour atteindre 185 dollars le baril. » C'est ce que prévoit la responsable de la stratégie pour les matières premières de la banque d'investissement JP Morgan, Natasha Kaneva, dans des propos rapportés par l'agence de presse américaine spécialisée Bloomberg. L'Europe demeure toujours aussi partagée sur une interdiction des importations russes d'énergie. L'Allemagne, la plus grande économie européenne, appuyée par de nombreux analystes, continue de

résister à l'idée de l'embargo sur le pétrole russe par crainte qu'une interdiction d'importation du pétrole russe la plongerait elle et toute l'Europe dans une profonde récession, l'Allemagne s'efforçant d'expliquer toutefois qu'elle pourrait mettre fin à sa dépendance vis-à-vis du pétrole russe plus tard cette année. Selon les estimations de la banque JP Morgan, dans le cas où l'Europe s'aventurerait à interdire de s'approvisionner en pétrole réduirait l'approvisionnement de plus de 4 millions de barils par jour (bpj).

Le baril à 185 dollars, une prévision de la part de JP Morgan émise mercredi dernier, soit deux jours à peine avant celle de l'autre géant parmi les banques d'investissements

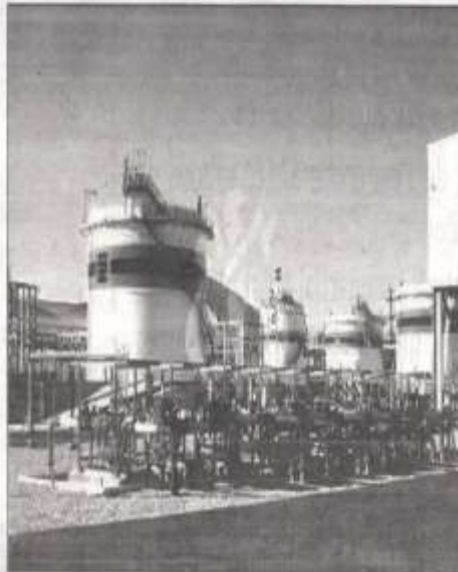


PHOTO : DR

américaines, Morgan Stanley qui, elle, a révisé à la hausse ses prévisions de prix du baril de pétrole pour le second semestre de 10 dollars, arguant un déficit d'approvisionnement plus important que prévu en cas de sanctions occidentales contre le pétrole russe. Pas avare en analyses depuis le début de la crise déclenchée par la pandémie de

Covid au début de 2020, la banque d'investissement Morgan Stanley a prévu, cette fois, que la quantité de pétrole russe perdue en raison des sanctions serait d'environ 2 millions de barils par jour de brut et de condensats. C'est une prévision en hausse par rapport à une estimation antérieure de 1 million de bpj de pétrole et de condensats dans l'ap-

provisionnement russe perdu. Le baril de Brent, selon les projections de la banque, devrait atteindre en moyenne 130 dollars durant le second semestre de cette année, une période au cours de laquelle la demande de pétrole risque de prendre un coup selon plusieurs analyses.

Le baril de Brent à 180 dollars est aussi une possibilité que n'écarte pas le cabinet Rystad Energy, selon lequel si la guerre se prolonge en Ukraine, les prix du pétrole et du gaz augmenteront, en particulier si l'UE finit par interdire le pétrole et le gaz cette année. « Les prix du Brent atteindront 180 dollars le baril au quatrième trimestre, déclenchant un nouveau ralentissement économique et une destruction pure et simple de la demande de pétrole », a déclaré Rystad, allongeant ainsi la liste des analystes qui n'en finissent pas d'avertir quant à une nouvelle flambée des prix du pétrole.

Azédine Maktour

بعد استحداث الهيئة العليا للشفافية والوقاية من الفساد الحكومة تدشن "من أين لك هذا؟"

• 51 ألف تصريح بالممتلكات تنتظر التحقيق والتجري المالي

تلقي الأمناء العامون على مستوى المجالس الشعبية البلدية مراسلة من مصالح المفتشية العامة على مستوى كل الولايات لجمع وملء التصريح بالممتلكات لأكثر من 26 ألف منتخب منتهية عهدهم، بالإضافة إلى تصريحات أكثر من 27 ألف منتخب جديد بعد الانتخابات المحلية الأخيرة، لدراسة من طرف السلطة العليا للشفافية والوقاية من الفساد المصادق عليها من طرف مجلس الأمة نهاية الأسبوع المنصرم.



عبد القادر بلعبدالمطلب

عمل ضخم ينتظر القيام به بالنظر لكم الهائل من التصريحات الورقية للمنتخبين والموظفين المعادين بالإجراء

جعفر بن صالح

• ستكون مهمة التحري والتدقيق في التصريح بالممتلكات التي تفوق 51 ألف تصريح على عاتق السلطة المستحدثة وهيئة التحري المالي فور تنصيبها بعد اختيار تركيبها المكونة من 12 عضوا، حسب ما أكده عبد الرشيد طيبي، وزير العدل حافظ الأختام، خلال تقديمه لمشروع القانون، وهو ما سيستغرق بلا شك فترة زمنية طويلة نظرا لإجراءات اختيار أعضاء السلطة واستصدار قانون خاص بهيئة التحري المالي التي يحوز أعضاؤها على صفة الضبطية القضائية. وينتظر السلطة عمل ضخم بالنظر لكم الهائل من التصريحات الورقية للمنتخبين والموظفين المعنيين بالإجراء، وهو ما يتطلب الإسراع في إطلاق المنصة الرقمية المنجزة من طرف الهيئة السابقة.

وخلت السلطة الجديدة محل الهيئة الوطنية للوقاية من الفساد ومكافحته برئاسة طارق كور، التي يعود آخر نشاط لها إلى الانتخابات المحلية في 27 نوفمبر 2021 وتوجيه رسالة نصية عبر معتملي الهاتف النقال لدعوة المنتخبين إلى إكمال تصريح بالممتلكات في بداية ونهاية عهدهم الانتخابية. في انتظار صدور مراسيم حل الهيئة في الجريدة الرسمية، تم حجب الموقع الرسمي للهيئة، وحتى محاولاتنا الاتصال عن طريق الهاتف بايت بالفشل، لأن الخط لم يعد في الخدمة. وكذلك طلب الاستفسار عن طريق البريد الإلكتروني بنقسي دون رد. كتابة الموقع الإلكتروني للهيئة يحيل القارئ مباشرة نحو موقع وزارة العدل والديوان المركزي لقمع الفساد، رغم أن الهيئة السابقة تعمل تحت إشراف رئاسة الجمهورية.

للتذكير فإن آخر الإحصائيات المدونة في الموقع، حسب آخر تحيين في 18 أبريل 2021، تشير إلى تسجيل 3438 تصريح بالممتلكات، تضم تصريحات الموظفين والمنتخبين على حد سواء، منها 7209 تصريح للوظائف العليا و20863 للمجالس البلدية من إجمالي أكثر من 24 ألف منتخب بلدي، أي باستثناء المنتخبين الذين لا يشغلون مناصبا في المجالس البلدية. بالإضافة إلى 1658 تصريح تخص المجالس الشعبية الولائية من إجمالي 1996 منتخب

فيهزري 2006. ويعتبر التصريح آلية لتعزيز الشفافية في الحياة العمومية وحماية الممتلكات العامة وصون كرامة الأشخاص المكلفين بأداء الخدمة العمومية والوقاية من الفساد ومكافحته المنصوص عليه في دستور 2020 وفي قانون 2006 بعد استحداث الهيئة الوطنية للوقاية من الفساد ومكافحته، عقب مصادقة الجزائر على اتفاقية هيئة الأمم المتحدة لمكافحة الفساد في أبريل 2004 والتزامها دوليا بمقاربة وقائية.

وتنص القوانين على عقوبة الحبس من 6 أشهر إلى 5 سنوات وغرامة مالية من 50 ألف دينار إلى 500 ألف دينار ضد كل موظف أو منتخب خاضع لقانون واجب التصريح بممتلكاته ولم يتم بذلك عمدا، بعد مضي شهرين من تذكيره بالطرق القانونية أو قام بتصريح غير كامل أو غير صحيح أو خطأ، أو أدلى عمدا بملاحظات خطأ أو خرق عمدا الالتزامات التي يفرضها عليه القانون. كما أنه في حالة حدوث تعبير في ممتلكات المنتخب، يجدد التصريح فوراً عند كل زيادة معتبرة في الذمة المالية للموظف العمومي بنفس الكيفية التي تم بها التصريح الأول، لأن القيام بهذا الإجراء يحمي الموظف والمنتخب من المتابعات القضائية.

ولأسي. كما تضمنت الحصيلة إحصاء 4049 شكوى على مستوى الهيئة. يبقى التساؤل مطروحا حول مال الشكاوي المسجلة على الموقع الإلكتروني للهيئة السابقة وحتى الإحصائيات المتوفرة، وهل سيتم استرجاعها من طرف السلطة المستحدثة؟ ومن جملة التساؤلات أيضا تقديم الهيئة لتقاريرها حول الوقاية من الفساد ومكافحته لرئيس الجمهورية لسنوات 2020 و2021 بعد تقديمها لتقرير سنة 2019 لتكريس مبدأ الشفافية.

ويقوم تطبيق قانون محاربة الفساد، على مراقبة مدى مطابقة التصريح بالممتلكات الذي يدلي به المنتخبون لدى الهيئات القانونية المعنية ومقارنتها بالواقع وممتلكات المعنيين في بداية تولي الوظيفة والعهد والتصريح عند بنائها مع الأمضاء على التزام يقر فيه "أصرح بشرفي بأن ممتلكاتي وممتلكات أولادي القصر تتكون عند تاريخ تحرير هذا التصريح من العناصر الآتية: الأملاك المقارية المبنية وغير المبنية، الأملاك المنقولة، السهولة النقدية والاستثمارات، الأملاك الأخرى وتصريحات أخرى.. أشهد بصحة هذا التصريح"، حسب المرسوم الرئاسي رقم 06-114 المؤرخ في 22

الوزير الأول خلال لقائه بكنفدرالية أرباب العمل المواطنين مشروع إصلاح المنظومة البنكية في صياغته الأخيرة

وتشجيع الصادرات ومرافقة المصدرين، إلى جانب تمويل المشاريع الاستثمارية ومرافقة البنوك للمستثمرين وقضية الضغط الجبائي وإصلاح المنظومة الجبائية. كما تطرق الوفد أيضا لقضية السوق الموازية، مؤكدا على أنها أضحت تشكل خطرا على الاقتصاد الوطني، مقترحا وضع آليات مرنة وقانونية لاستقطاب الكتلة النقدية المتداولة خارج السوق المالية الرسمية.
سعيد بشار

الأمن الرقمي، الأمن الطاقوي والأمن الصحي، التي اعتبرها ركائز الاقتصاد المتكامل، بينما ثمن المتحدث والوفد المرافق له أيضا فتح وإرساء الحكومة جلسات الحوار والتشاور مع أرباب العمل.
واستغل وفد الكنفدرالية فرصة اللقاء لإيصال صوت المتعاملين الاقتصاديين وطرح الانشغالات التي يراضعون في سبيلها، وفي مقدمتها قانون الاستثمار، إصلاح المنظومة المالية والبنكية، العقار الصناعي،

● أكد الوزير الأول، أيمن بن عبد الرحمان، خلال لقاء جمعه بوفد من الكنفدرالية الوطنية لأرباب العمل المواطنين، على أن توجهات الحكومة في مساعيها لبناء اقتصاد قوي وفق رؤية جديدة، ستتوحد من خلال مشروع إصلاح وتحديث المنظومة البنكية، حيث قال إن الجهات المختصة توشك على الانتهاء من صياغته، قصد الانطلاق بالعمل على أساسه في تحديد وتأطير المعاملات المالية ذات البعد الاقتصادي.

وأشار بن عبد الرحمان، في لقائه برئيس الكنفدرالية والوفد المرافق له، أن "السلطات العمومية ستتخذ كل التدابير لمرافقة المتعاملين الاقتصاديين المنتجين للثروة وفي جميع القطاعات".

ومن جهته، جدد رئيس المنظمة، محمد سامي عاقل، وقوف الكنفدرالية مع السلطات العمومية من أجل إنجاح مخطط تنويع وإنعاش الاقتصاد الوطني، من خلال العمل على وضع استراتيجية متكاملة لتحقيق الأمن والسيادة الغذائية،

الرئيس تبون يوجه تطمينات إضافية ويضبط البوصلة مجددا

تعديل حكومي.. وزيادات جديدة في الأجور

■ زيادات في الأجور ومنحة البطالة بداية من جانفي المقبل ■ التعديل الحكومي سيكون حسب النتائج والمقاييس هو مدى تطبيق قرارات مجلس الوزراء ■ 160 مطحنة تتلقى الدعم من الدولة وتقوم ببيع القمح مباشرة لمربي المواشي ■ المفتشية العامة لرئاسة الجمهورية تقوم بالتحقيق في أسباب ندرة المواد الاستهلاكية

أجرى رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، لقاءه الدوري مع ممثلي الصحافة الوطنية، بث سهرة أمس السبت عبر مختلف القنوات التلفزيونية والإذاعية الوطنية، وتطرق فيه إلى العديد القضايا الوطنية والدولية، حيث كشف عن زيادات في علاوة البطالة والأجور نهاية السنة الجارية، مشيرا إلى أن تطبيق هذه الزيادات سيكون بداية من شهر جانفي 2023. كما أعلن عن تعديل حكومي وشيك، سيكون حسب نتائج كل قطاع، متناسقا في موضوع آخر مرتبط بالاضطرابات التي تشهدها السوق الوطنية من حين لآخر، لكون 160 مطحنة تتلقى الدعم من الدولة ولا تقوم بعملها المطلوب، فيما أكد بخصوص ندرة المواد الأساسية، أن المفتشية العامة لرئاسة الجمهورية باشرت التحقيقات حول هذه القضية.

ي.س

العمومية ومصالح الأمن بالمرصاد لهم.

كما تحدث السيد الرئيس عن احتضان الجزائر للألعاب البحر الأبيض المتوسط، وعن ندرة الدواء المفتعلة، ووجه رسالة إلى الشباب الجزائري الذي أكد أنه ركيزة برنامج رفقة المجتمع المدني، وهو ما تعهد به ضمن التزاماته الانتخابية.

54. دبلوماسيا، تطرق رئيس الجمهورية إلى العلاقات والشراكة الثنائية بين الجزائر وإيطاليا، وبين الجزائر وروسيا والولايات المتحدة الأمريكية والصين، إلى جانب دول الخليج ومصر الشقيقة، كما تطرق الرئيس أيضا إلى الوضع في ليبيا الشقيقة، ومستقبل العلاقات بين الجزائر وإسبانيا بعد استدعاء سفيرنا بمدريد على خلفية الانقلاب المشاغب للمؤقت الإسباني من قضية الصحراء الغربية العادلة.

وتطرق الرئيس كذلك إلى الموقف الثابت والخالد والتاريخي للجزائر تجاه القضية الفلسطينية، إضافة إلى القمة العربية المنتظرة بالجزائر في نوفمبر القادم، حيث أكد حضور كل القادة العرب.



الرئيس تبون أشار في مقابله الإعلامية الجديدة، إلى مشكلة الغلاء وارتفاع الأسعار وتراجع القدرة الشرائية، التي تبقى ظاهرة عالمية مرتبطة بالمستجدات الدولية، كما حذر مجددا المتلاعبين بقوت المواطنين، وأكد أن السلطات

عموما والعمال خصوصا، عشية احتفالهم بعيدهم العالمي، متحدنا عن منحة البطالة المعتمدة مؤخرا، والزيادة في الأجور ومنح المتقاعدين بالتدريج ومراجعة النقطة الاستدلالية وكذا إلغاء الضريبة على الدخل الاجمالي.

وتطرق رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، في لقاءه الجديد مع وسائل الإعلام الوطنية، إلى عدّة قضايا هامة تشغل بال واهتمام الرأي العام الوطني، على الصعيدين الداخلي والخارجي، كما وضع الحروف على نقاط عدّة ملفات وانشغالات وتساؤلات، وأعلن عن إجراءات وقرارات مهمة قريبا.

ومن بين القضايا المفصلة التي تحدث عنها رئيس الجمهورية، الزيادات في الأجور، وتقييم أداء الطواقم الحكومي، وتكريس الاقتصاد الجديد بتنويع الاستثمارات وتحريرها من البيروقراطية، وبدعم الفلاحة من أجل تأمين الأمن الغذائي للجزائر وحماية قوت الجزائريين.

كما تحدث الرئيس تبون عن الوضعية المالية للبلاد، وحلّ أنجزت من الأزمة الاقتصادية العمالية والمخضطع المالي الاستثنائي في لترتيب الأولويات ومواجهة النفقات الطارئة خلال المرحلة القادمة.

كما وجه رئيس الجمهورية تطمينات جديدة إلى المواطنين




وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

 dc@mf.gov.dz

 Poste: 2784

www.mf.gov.dz



[@MFinance_dz](https://twitter.com/MFinance_dz)



[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger